

# DEMANDES D'EXAMENS AUX SERVICES ADAPTÉS

## Rappels importants :

### FAIRE TA DEMANDE 3 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE DE L'EXAMEN

EXAMEN LE:      FAIRE LA DEMANDE LE :

Lundi → Mercredi précédent

Mardi → Jeudi précédent

Mercredi → Vendredi précédent

Jeudi → Lundi précédent

Vendredi → Mardi précédent

*Les **journées de la fin de semaine** ne comptent pas dans les trois jours.*

*Le système de gestion des examens prend en compte **l'heure de début de l'examen**. Donc, si tu as un examen un mardi à 10 h, tu dois faire ta demande avant 10 h le jeudi précédent.*

### CHOISIR LE LIEU DE PASSATION

- 1.- En classe
- 2.- Au centre des Services adaptés
- 3.- En classe et au Centre des Services adaptés
- 4.- À distance

***Cours en présence** : choisir le lieu «au local des Services adaptés» si ton cours est en présence. Les enseignant(e)s, à moins d'avis contraire de leur part, ne prennent pas en charge les accommodements inscrits à ton plan d'intervention.*

***Cours à distance** : il est possible que ton enseignant(e) prenne en charge la surveillance du temps supplémentaire. À ce moment, tu peux inscrire que tu feras ton examen «en classe».*

### ÉCRIRE DANS LA SECTION COMMENTAIRES

*N'oublie pas de mentionner dans les commentaires des demandes particulières en lien avec des accommodements (ex. : si tu as besoin de la version numérique d'une évaluation pour utiliser WordQ).*

**Tu peux retourner voir le document explicatif Guide : Demandes d'examens sur Omnivox sur la communauté Mesures d'aide et Services adaptés (dans l'onglet Services adaptés).**